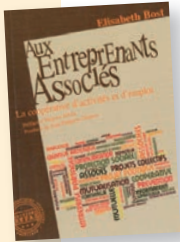


Au fil des lectures

PAR ALAIN CHANARD



Aux entrepreneurs associés La coopérative d'activités et d'emploi

ÉLISABETH BOST

Depuis une trentaine d'années, les pouvoirs publics encouragent les demandeurs d'emploi à devenir des entrepreneurs individuels. Cette politique s'est notamment traduite, en 2009, par la création de l'auto-entrepreneuriat (renommé micro-entrepreneuriat depuis janvier). Les résultats concrets sont controversés, avec de nombreux échecs, un chiffre d'affaires moyen faible (4409€ en 2013) et certains effets négatifs (destruction d'emplois salariés, fragilisation de secteurs artisanaux...). La loi sur l'Économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 a conforté juridiquement une approche alternative qui, depuis une quinzaine d'années, concilie désir d'entreprendre et solidarités collectives : au sein d'une coopérative d'activités et d'emploi (CAE), l'« *entrepreneur-salarié* » a le temps d'apprendre à créer et à développer son activité tout en bénéficiant d'une protection sociale nettement plus intéressante que celle d'un auto-entrepreneur. Alors qu'une couveuse ne constitue qu'un tremplin pour la création, la CAE est en elle-même une entreprise, qui s'inscrit par ailleurs dans la grande famille des coopératives, c'est-à-dire des « *entreprises partagées* » gouvernées par ceux qui y travaillent. Société de personnes, la CAE cherche bien entendu à dégager un profit, non pas pour verser un dividende à des actionnaires (comme le fait une société de capitaux), mais pour assurer sa pérennité. Elisabeth Bost raconte dans cet ouvrage la difficile genèse de cette innovation. Elle ne masque pas les réticences et les oppositions qu'elle a suscitées, tant à l'Urssaf et dans l'administration fiscale que chez ceux qui craignaient d'être concurrencés dans le champ de l'accompagnement à la création d'entreprise ou dans des cercles économiques qui n'ont pas cessé d'avoir des doutes sur la solidité d'un modèle basé sur la confiance et la solidarité... Il n'empêche qu'aujourd'hui, le réseau des CAE compte 74 membres, lesquelles emploient plus de 7000 entrepreneurs-salariés en CDI et totalisent plus de 70 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Son initiatrice insiste sur le fait que la finalité de cette aventure n'est pas d'aider quelques porteurs de projet à s'adapter au système : permettant de « *mettre du collectif là où il n'y a plus que des individus* », la CAE est en fait porteuse d'un projet de société. Dans cette perspective, la réflexion reste ouverte. Par exemple, Stéphane Veyer, associé et ancien gérant de la CAE Coopaname, craint que la notion d'entrepreneur-salarié ne finisse par « *tomber entre de mauvaises mains* » et il invite en conséquence à « *proclamer à nouveau la bonne vieille revendication du mouvement coopératif : abolir le salariat !* ». La Manufacture coopérative (<http://manufacture.coop>) conduit de son côté une recherche-action sur « *ce qui fait que des personnes choisissent de s'associer dans une entreprise commune* » et sur la « *vision transformatrice* » dont le projet coopératif doit être porteur, notamment en ce qui concerne notre conception du travail (cf. le livre *Faire société : le choix des coopératives* – TRI n°436). Né en Belgique et ayant essaimé dans d'autres pays, SMart passe progressivement « *du rôle de service d'accompagnement administratif de proximité dans le champ artistique au statut d'une véritable "grande entreprise" multisectorielle (et même transsectorielle)* ». Sandrino Graceffa, son administrateur délégué, estime que « *le principe coopératif* » change de nature et d'échelle : après le temps des petits projets militants arrive celui des entreprises d'« *une toute autre envergure* », susceptibles d'« *amener le plus grand nombre à s'interroger sur son rapport au travail et à l'économie* ». Il rappelle au passage que « *ce n'est pas l'entreprise qui fait (la) société, c'est le travailleur* » !

Éditions Repas – collection Pratiques utopiques – <http://editionsrepas.free.fr> – édition augmentée 2016 – 224 p – 17€.

Accueillir, être accueilli sur une ferme

Quelles expériences ?
Quels statuts ?



L'Association pour la valorisation économique des nouvelles initiatives rurales (Avenir) et le Centre d'études pour le développement d'une agriculture plus autonome et solidaire (Cédapas) du Nord-Pas de Calais déploient dans ce livret un riche éventail de témoignages, de réflexions, de conseils et d'informations pratiques sur le thème de l'accueil dans une exploitation agricole. Sachant qu'un tiers de ceux qui bénéficient d'une aide publique pour s'installer le font « hors cadre familial » et que beaucoup de fermes tourment difficilement, cet accueil est à la croisée de multiples enjeux : viabilité et transmission des exploitations, qualité de vie des exploitants, partage de savoirs... Tous sont abordés à partir du point de vue des accueillants et de celui des accueillis.

Cédapas et Avenir – juin 2016 – 42 p – téléchargeable gratuitement sur www.cedapas-npdc.org et sur www.deveniragriculteur-npdc.fr.

Guide pastoral caprin

« *Conduire des chèvres en production sur parcours embroussaillés ou boisés... c'est bon pour les chèvres et les parcours !* » Pour inciter à étendre cette pratique dans les meilleures conditions possibles, le Réseau caprin pastoral méditerranéen (composé des services pastoraux de la Région Paca et des Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon et de Corse) a élaboré cette mini-bible technique. Une quinzaine de fermes caprines ont contribué à l'établissement de ce véritable « *état de l'art* » des connaissances disponibles sur les chèvres et leur alimentation, les parcours embroussaillés, les types d'élevage ou encore les savoir-faire.



Co-édition Cerpam-Cardère – www.cerpam.fr et www.cardere.fr – juillet 2016 – 124 p – 20€.



S'engager pour un monde meilleur

FRÉDÉRIC DENHEZ

Bouleversé par la mort de Rémi Fraisse, naturaliste et membre de France nature environnement (FNE), tué lors d'une manifestation contre le projet de barrage de Sivens, le journaliste Frédéric Denhez se déclare dans cet ouvrage « *pour une écologie sociale, humaniste, pour de petites révolutions plutôt que d'hypothétiques grands soirs...* » Les « *10 propositions à votre portée* » qu'il avance visent en conséquence à obtenir aussi rapidement que possible des résultats tangibles : devenir chacun producteur d'énergie, instaurer une économie circulaire (éviter de gaspiller, récupérer et partager), mieux gérer l'eau, éduquer à l'environnement « *à tous les étages* »...

Éditions Flammarion – avril 2016 – 190 p – 12€.